



## PRÉFET DE L'AIN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### FICHE RÉCAPITULATIVE RELATIVE A L'ORGANISATION D'UN ÉVÉNEMENT OU D'UNE MANIFESTATION



LA MANIFESTATION	
Thèmes	À remplir par l'organisateur en relation avec le maire et les services de l'État
Organisateur (nom, coordonnées téléphoniques)	
Nom de l'évènement (joindre le support de communication le cas échéant)	
Lieu et adresse de l'événement (site et commune)	
Nature de l'évènement <b>S'il s'agit d'une manifestation sportive, il convient également de déposer un dossier sur <a href="https://declaration-manifestations.gouv.fr/">https://declaration-manifestations.gouv.fr/</a></b>	
Dates et horaires de l'événement	

Accès au site payant	Oui / Non
Événement ouvert aux mineurs	Oui / Non
Nombre de spectateurs attendus en cumulé (par jour et en totalité)	
Si manifestation sportive, nombre de participants	
<b>Effectif maximal attendu <u>simultanément</u></b>	
Présence d'un camping éphémère => si oui, remplir le cahier de prescriptions via le lien suivant : <a href="https://www.ain.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite/Protection-civile/Grands-rassemblements-et-Vigipirate/Organisation-d-evenements-rassemblant-du-public">https://www.ain.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite/Protection-civile/Grands-rassemblements-et-Vigipirate/Organisation-d-evenements-rassemblant-du-public</a>	Oui / Non Nb de campeurs attendus :
Présence d'éléments pyrotechniques <b>=&gt; si oui, se rapprocher de la sous-préfecture de Nantua : <a href="mailto:sp-nantua@ain.gouv.fr">sp-nantua@ain.gouv.fr</a></b>	Oui / Non
Préparation ou distribution ou vente de produits alimentaires et/ou de boissons, de repas (documents à fournir: liste des professionnels distributeurs de repas, rappel des règles d'hygiène par ce guide <a href="https://www.ain.gouv.fr/Demarches/Guide-des-demarches-Particuliers#/professionnels/page/F32189">https://www.ain.gouv.fr/Demarches/Guide-des-demarches-Particuliers#/professionnels/page/F32189</a>	Oui / Non
Rassemblement d'animaux vivants	Oui / Non

LE SITE DE LA MANIFESTATION	
Thèmes	À remplir par l'organisateur en relation avec le maire et les services de l'État
Présence de simples chapiteaux/ tentes	Oui / Non
Présence de tribunes/ gradins	Oui / Non
Présence d'une structure scénique	Oui / Non

ORGANISATION DE LA SÛRETÉ (actes de malveillance)	
Thèmes	À remplir par l'organisateur en relation avec le maire et les services de l'État
<b>Correspondant/responsable sécurité de la manifestation (nom, coordonnées)</b>	
<b>Équipe organisatrice et bénévoles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre de bénévoles</li> <li>– Missions des bénévoles</li> <li>– Modalités de « briefing » : oral, fiches missions...</li> </ul> <p>Se référer au plan Vigipirate  <a href="https://www.ain.gouv.fr/contenu/telechargement/20225/143001/file/fiche_vigipirate_lieux_de_rassemblement.pdf">https://www.ain.gouv.fr/contenu/telechargement/20225/143001/file/fiche_vigipirate_lieux_de_rassemblement.pdf</a> et aux guides réagir en cas d'attaque (<a href="http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste">http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste</a>)</p>	
<b>Service d'ordre (sécurité privée)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'agents ? Nombre d'agents féminins ?</li> <li>– Qualification (palpation de sécurité ?)</li> </ul>	
<b>Police municipale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Effectifs engagés</li> <li>– Missions</li> </ul>	
<b>Dispositif DDPN ou gendarmerie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Dispositif statique ou dynamique</li> <li>– Effectifs engagés</li> <li>– Missions</li> </ul>	
<b>Coordination entre les acteurs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Communication radio/téléphone</li> </ul>	
<b>Dispositif de filtrage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'accès (localiser sur un plan)</li> <li>– Horaires d'ouverture des accès</li> <li>– Mode de filtrage</li> </ul>	

<p><b>Dispositif pour empêcher l'arrivée de véhicules</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Interdictions de stationnement/circulation (prise d'arrêtés)</li> </ul> <p><b>⇒ préciser le nom des communes devant rédiger ces arrêtés municipaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Fermeture d'accès/barrières/véhicules bloquants, etc. (localiser sur un plan)</li> </ul>	
<p><b>Stationnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre de parkings (localiser sur un plan)</li> <li>– Emplacement(s)</li> <li>– Nombre de places offertes (au total et par parking)</li> <li>– Mesures de sécurité éventuelles (gardien, navettes bus)</li> </ul>	
<p><b>Circulation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Neutralisation de voies (préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation)</li> <li>– Déviations éventuelles (préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation)</li> </ul>	
<p><b>Vérification avant le début de l'événement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Repérage et vérification de l'intégralité du site qui accueille l'événement. Une attention toute particulière devra être opérée sur les sacs abandonnés, les véhicules suspects...</li> </ul>	

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ (secours, santé et gestion des risques)	
Thèmes	À remplir par l'organisateur en relation avec le maire et les services de l'État
<b>Correspondant/responsable sécurité (nom, coordonnées)</b>	
<b>Association agréée de sécurité civile (recommandée à partir de 1000 participants, obligatoire à partir de 1500 en simultané)</b> (liste disponible sur : <a href="https://www.ain.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite/Protection-civile/Acteurs-de-la-gestion-de-crise/Les-associations-de-securite-civile">https://www.ain.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite/Protection-civile/Acteurs-de-la-gestion-de-crise/Les-associations-de-securite-civile</a> – Nom et coordonnées du responsable – Nombre de bénévoles présents en simultané – Poste de secours (personnel, matériel, implantation à préciser sur un plan)	
<b>Risques identifiés durant le rassemblement</b> (mouvement de panique, incendie, pluies, vents violents, neige, canicule, séismes, technologique, nucléaire...) (Au besoin se référer à : <a href="https://www.ain.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite/Protection-civile/Le-recensement-des-risques-dans-le-departement-le-DDRM">https://www.ain.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite/Protection-civile/Le-recensement-des-risques-dans-le-departement-le-DDRM</a> )	
<b>Moyens d'alerte et d'évacuation des spectateurs :</b> – Moyens d'alerte (sonorisation...) – Sorties permettant l'évacuation (si nécessaire, à indiquer sur un plan) – Personnels encadrant l'évacuation	
Des <b>défibrillateurs</b> sont-ils présents sur le site ou à proximité ?  Quelle est leur localisation (adresse) ?	Oui / Non
<b>Voies de circulation des services de secours sur l'ensemble du site</b> – accès prévus pour l'arrivée des secours (à indiquer sur le plan des axes de circulation)	

## MESURES DE POLICE ADMINISTRATIVE

Thèmes	À remplir par l'organisateur en relation avec le maire et les services de l'État
Mesures prises par l'autorité municipale - Interdiction de stationnement / circulation ⇒ <b>préciser les communes concernées</b> - interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique, etc...	